



**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
4 Mars 2021**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de Ceaux-en-Loudun
1, Place de l'Eglise
86200 CEAUX-EN-LOUDUN
Téléphone : 05.49.22.52.48.
Ceaux-en-loudun@departement86.fr

Nombre de conseillers en exercice : 15

PRESENTS : M. Mmes Hervé BERTHON, Jean-Marie ACIER, Adjoints ; Evelyne MENNESSON, Jérôme AOUATE, Francette MAUPOINT, Katia FIORILLO, Alicia DUPRÉ, GALLET Jean-Luc.

Excusés : Mme Juliette BIGOT épouse BOURDIER ayant donné pouvoir à M. Hervé BERTHON, M. Bruno LIAIGRE ayant donné pouvoir à M. Hervé BERTHON, M. Nicolas AUBERT ayant donné pouvoir M. Jean-Marie ACIER, M. Audren REIGNER, M. François MEUNIER.

Secrétaire : M. Jean-luc GALLET

A 18h, M. SAVATON Régis, Maire, ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

M. Jean-Luc GALLET est élu secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 4 Février 2021 est approuvé à l'unanimité.

1. Réhabilitation Bar-Restaurant : Présentation des offres à la suite du marché à procédure restreinte pour : lot 1 Coordination Sécurité Protection de la Santé (SPS) et lot 2 : Contrôle Technique

Le maire présente les offres à la suite du marché à procédure restreinte pour :

Lot 1 : Coordination Sécurité Protection de la Santé

Lot 2 : Contrôle Technique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *Accepte :*

Lot 1 : l'offre de DEKRA pour la somme de 2 200 € HT,

Lot 2 : l'offre de la société QUALICONSULT pour la somme de 2 880 € HT

- *Autorise le maire à signer tous documents relatifs au dossier,*
- *Dit que les crédits seront inscrits au budget 2021.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Certifié exact, à Ceaux-en-Loudun, le 05 Mars 2021.

Le Maire,
Régis SAVATON

